Sommaire

1 DESCRIPTION DE L'EXISTANT 2

2 TRAVAUX A REALISER 3

2.1 REALISATION DE DEUX ZONES D'ALARME 3

2.2 REALISATION DES TRAVAUX SUITE AMENAGEMENT DU R+1 5

2.3 PHASAGE ET CONTINUITE DE SERVICE 5

2.4 DOSSIER D'IDENTITE SSI 5

1 DESCRIPTION DE L'EXISTANT

Le SSI sur le bâtiment est existant.

Le SSI a les caractéristiques suivantes :

- Un seul SSI est installé pour tout le bâtiment et tous les niveaux.
- Le SSI est de catégorie A avec équipement d'alarme de type 1
 - ECS de marque ASD de type Héphais 1024
 - CMSI de marque ASD de type DELTA 256
- Le SSI est installé dans le local dédié au R+1 existant
- 1 TRE est installé dans la nouvelle loge au R+1.
- Détection automatique existante dans :
 - La chaufferie au Sous-Sol
 - Les zones de cuisson de la cuisine du Restaurant Universitaire du niveau R+2
 - Les cuisines des hébergements
 - Les circulations des hébergements
 - les locaux techniques des étages d'hébergement
- Détection automatique adressable
- Détection manuelle adressable règlementaire au droit des escaliers et des sorties
- Asservissement :
 - Désenfumage naturel au R+2 Restauration par commande manuelle sur SSI (2 zones distinctes)
 - Désenfumage naturel au R+1 Hall d'entrée par commande manuelle sur SSI
 - Porte de recoupement asservie dans les niveaux d'hébergement
 - Pas de non-stop ascenseur
- Parking raccordé sur le même SSI

2 TRAVAUX A REALISER

Les travaux à réaliser sont les suivants :

2.1 REALISATION DE DEUX ZONES D'ALARME

Sur demande du BMPM, les zones du SSI seront modifiées :

- Création de deux zones d'alarme
- Création de deux zones de compartimentage

Les nouvelles zones d'alarme seront les suivantes :

- 1 ZA pour le RdC / R+1 / R+2
- 1 ZA pour les logements étudiants (du R+3 a R+9)

Les nouvelles zones de compartimentage seront les suivantes :

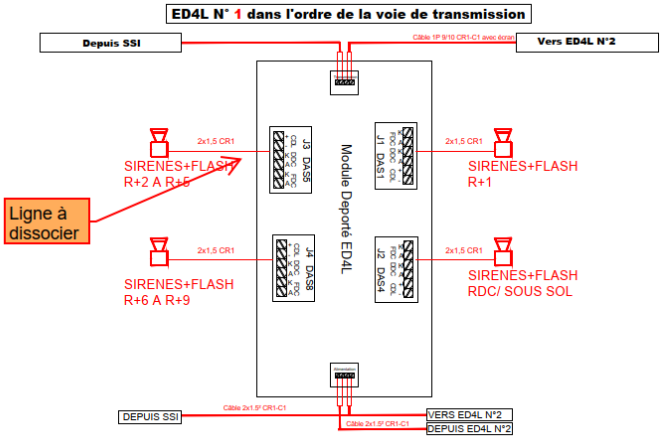
- 1 ZC pour le RdC / R+1 / R+2
- 1 ZC pour les logements étudiants (du R+3 a R+9)

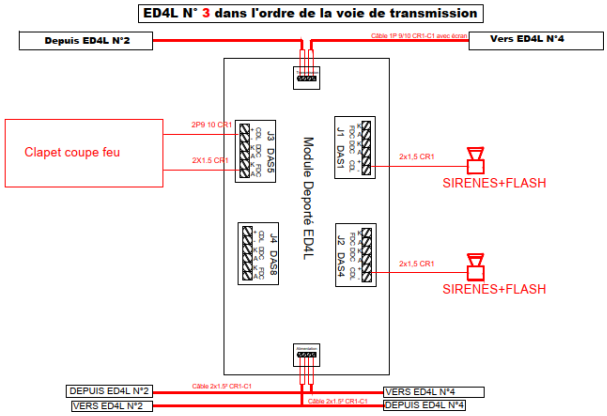
Le fonctionnement et les scénarios du SSI avec ces nouvelles zones sont décrits dans le Cahier des charge fonctionnel SSI et le scénario d'asservissement.

Pour la réalisation de ces modification les travaux à réaliser seront les suivants :

- Repérage des câble
- Reprise du câblage en CR1 2x1.5mm²des DS pour dissocier les deux ZA entre les modules déportés du CMSI et les diffuseurs sonores du R+3 et ceux du R+2
- Toutes modification de câblage pour permettre de dissocier les deux ZA et les deux ZC
- Raccordement des deux ZA sur une sortie disponible du module déporté 3 MD4L y compris toutes sujétion de câblage
- Programmation sur la centrale pour :

- Mise en œuvre de 2 UGA sur la centrale
- Réaffectation des lignes des modules déportés
- Reprise de la programmation pour renommer les ZA et les ZC





2.2 REALISATION DES TRAVAUX SUITE AMENAGEMENT DU R+1

Les travaux à prévoir suite à l'aménagement du R+1 sont les suivants :

- Protection de tout le matériel terminal pendant les travaux
- Dépose des protections en fin de travaux et essais de fonctionnement
- Dévoiement des DS et DM si nécessaire en fonction du réaménagement y compris toutes sujétions de câblage
- Fourniture et pose de Diffuseurs sonore complémentaires de marque ASD de type AVS 2000 SIP
- Fourniture et pose de Diffuseurs lumineux complémentaire de marque ASD de type DFD 2000
- Fourniture et pose de diffuseurs sonore avec message pré-enregistré de marque ASD dans la salle polyvalente au R+1
- Dévoiement du TRE existant dans la loge vers la nouvelle loge y compris toutes sujétions de câblage
- Réalisation d'un fonction d'asservissement permettant les fonctions suivantes :
 - Coupure sonorisation et programme en cours dans la salle polyvalente sur alarme incendie
 - Remise en lumière dans la salle polyvalente sur alarme incendie
 - Réalisation de tout le câblage nécessaire pour la réalisation des travaux listés y compris toutes sujétions de câblage et de percement

2.3 PHASAGE ET CONTINUITE DE SERVICE

Le bâtiment restera occupé en phase travaux.

Toutes les mesures seront prises pour limiter à son minimum les coupures de service du SSI.

En cas de coupure l'entreprise devra impérativement se coordonner avec le CROUS pour mettre en place un service de surveillance 24/24 par un SIAP 2.

2.4 DOSSIER D'IDENTITE SSI

Afin de permettre la réalisation du dossier SSI conformément aux normes les éléments suivants seront respectés et fournis conformément aux normes et aux recommandations du bureau de contrôle et du coordinateur SSI :

- Certificats d'associativité du matériel (TSI, CMSI)
- Tout le matériel sera estampillé NF

- Les DAS auront un PV réglementaire
- Un autocontrôle de l'installation sera réalisé par l'entreprise adjudicataire du lot concerné
- Les instructions de manœuvre et d'exploitation seront fournies
- La documentation du matériel sera fournie
- Les schémas de câblage seront fournis
- Les plans de recollement d'implantation seront fournis